AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE
PASSE EN PROCEDURE ADAPTEE

1) Identification du Pouvoir Adjudicateur :
Communauté de communes des Vallées du Clain
Représentée par son Président : M. Francis GARGOUIL
25 route de Nieuil - 86340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN
Tél : 05 49 89 02 89
Courriel : accueil@valleesduclain.fr - Adresse Internet : www.valleesduclain.fr

2) Procédure de passation :
Accord-cadre à bons de commande, couvert par l'Accord AMP de l'OMC, passé selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1, R.2123-1, L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique.

3) Objet de l'accord-cadre :
« **Travaux de voirie : programme 2027-2029** ». La consultation concerne des travaux de voirie sur l'ensemble de la voirie communautaire des seize communes membres de la Communauté de communes pour les années 2027 à 2029. Type de marché : marché de travaux.

4) Lieu d'exécution :
Les travaux seront exécutés sur l'ensemble de la voirie communautaire des seize communes de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

5) Caractéristiques principales :
Les travaux concernent le programme voirie de la Communauté de communes pour les années 2027 à 2029. L'opération de travaux n'est pas allotie. Les variantes sont autorisées.
Le montant minimum en € HT pour la durée du marché est fixé à 2 600 000 € HT.
Le montant maximum en € HT pour la durée du marché est fixé à 5 200 000 € HT.

6) Durée d'exécution de l'accord-cadre :
La durée d'exécution de l'accord-cadre est fixée à trois ans. Le délai d'exécution des travaux, hors période de préparation, pour chaque année sera de six mois (des mois d'avril à septembre et sauf cas d'urgence).
La date prévisionnelle de notification de l'accord-cadre est fixée au 1er février 2027.
L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée de trois (3) ans à compter du 1er février 2027 jusqu'au 31 janvier 2030

7) Conditions relatives au marché :
Cautionnement et garanties exigés : La Communauté de communes procédera à une retenue de garantie de 5 %, celle-ci pourra être remplacée par une garantie à première demande en application de l'article R.2191-36 et suivants du Code de la commande publique.

Le titulaire à droit à une avance dans les conditions prévues aux articles R.2191-3 et R.2191-5 du Code de la commande publique.
Modalités de financement et de paiement : Financement prévu par autofinancement et emprunt.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs : le marché public sera passé avec une entreprise individuelle ou des entreprises groupées solidaires. Les offres seront obligatoirement rédigées en langue française.

8) Conditions de participation : Les candidats auront à produire dans une seule et même enveloppe un dossier complet comprenant l'ensemble des pièces demandées, dûment signées et paraphées.

Situation juridique - référence requise : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat en application des articles R. 2143-1 à R. 2143-16 du Code de la commande publique :

- Formulaire DUME en format xml et pdf (formulaire à la disposition des candidats sur https://marches-securises.fr et généré automatiquement lors de la réponse sur https://marches-securises.fr) remplaçant le DC1 et le DC2 ;
- La lettre de candidature ou DC1 (si le candidat ne communique pas le formulaire DUME) ;
- Nature de l'attributaire, le marché sera conclu : - soit avec un entrepreneur unique ; - soit avec des entrepreneurs groupés solidaires. Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit individuel, soit de membre d'un groupement ;
- La déclaration du candidat ou DC2, datée et signée pour justifier qu'il ne fait l'objet d'aucune interdiction de concourir conformément aux dispositions des articles L.2141-1 à L.2141-11 et R.2142-1 à R.2142-4 du Code de la commande publique (si le candidat ne communique pas le formulaire DUME) ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Les attestations d'assurances décennales et civiles.

Capacité économique et financière - Références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 5 derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Référence professionnelle et capacité technique - Références requises : La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution.

Capacités professionnelles : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. Preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Capacités techniques : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

9) Critères d'attribution : Critères énoncés dans le règlement de consultation.

10) Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11) Date limite de réception des offres : mercredi 16 décembre à 12h00.

12) Renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique :
Sur demande écrite via la plateforme de dématérialisation http://www.marches-securises.fr

13) Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et les offres/candidatures doivent être envoyées :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint, le retrait des DCE est autorisé à l'adresse électronique suivante : http://www.marches-securises.fr et les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : http://www.marches-securises.fr.
Aucune offre ne devra être remise par courrier ou dépôt papier au siège de la Communauté de communes.

14) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours
Tribunal Administratif de Poitiers
15 rue de Blossac - BP 541 - 86020 POITIERS
Tél : 05 49 60 79 19
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

15) Date d'envoi du présent avis à la publicité : 21 novembre 2026